

Santé à voix haute # 46

La fabrique des politiques de santé

10 mars 2022

- Les remèdes du Pr Chauvin pour refonder la santé publique
- Ramsay santé expérimente la rémunération à la capitation
- Les premières décisions après la publication des "Fossoyeurs"

SANTÉ PUBLIQUE

Les remèdes du Pr Chauvin pour refonder la santé publique

Face à certaines faiblesses du système de santé publique français qui sont apparues de manière criante pendant la crise, le Pr Chauvin propose ses remèdes. L'organisation sanitaire n'est pas bouleversée ; la mission Chauvin préconise la création d'un Institut français de santé publique et d'instituts régionaux.

L'accent est également mis sur la nécessité de renforcer les échelons territoriaux des ARS.

[LIRE L'ARTICLE](#)

SOINS DE PREMIER RECOURS

"Ramsay santé" expérimente la rémunération à la capitation

Après avoir racheté le groupe suédois Capio, en 2016, qui gère une centaine de centres de santé en Suède, Ramsay santé, premier groupe hospitalier privé, démarre l'expérimentation en France du modèle suédois de rémunération à la capitation. Pendant ce temps-là, le DG de l'assistance publique des hôpitaux de Marseille s'alarme de la vente des centres de santé de la Croix rouge, à Marseille, au groupe Ramsay santé.

[LIRE L'ARTICLE](#)

EHPAD

Les premières décisions, après la publication de "Les Fossoyeurs"

Depuis le début du quinquennat, les questions relatives à la dépendance ne quittent pas l'actualité. La publication récente de l'ouvrage « les fossoyeurs » a créé un électro-choc sur les conditions de vie en EHPAD. Depuis, les initiatives politiques se multiplient aussi bien au niveau ministériel que parlementaire. Mais ces réformes structurelles attendront le prochain président de la république.

[LIRE L'ARTICLE](#)

BRÈVES

PROFESSIONS DE SANTÉ

- **Création de deux statuts « uniques » de praticien hospitalier et praticien contractuel** - Une série de 4 décrets et de 14 arrêtés ont été publiés au Journal officiel du 6 février pour une entrée en vigueur immédiate. Ces textes créent le statut unique de praticien hospitalier (PH) par fusion des statuts de praticien hospitalier à temps plein et à temps partiel (décret n° 2022-134). De la même façon, un statut unique de praticien contractuel est créé par fusion des trois statuts existants : praticien attaché, praticien contractuel et praticien clinicien pour les médecins, les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens hospitaliers et les biologistes hospitaliers (décret n° 2022-135). Le statut d'assistant des hôpitaux n'est pas concerné par cette réforme. Le code de la santé publique comprend également plusieurs dispositions concernant la nomination des PH, leur recrutement, l'organisation de leur activité, l'activité externe ou libérale, la quotité de temps de travail. D'après : [Ordre des pharmaciens](#), [Centre national de gestion des praticiens hospitaliers](#) (CNG)

- **La difficile réforme des modes d'accès aux études de santé.** Depuis la réforme de 2020, deux voies s'offrent aux bacheliers qui se destinent aux disciplines de santé : le PASS – pour « parcours d'accès spécifique santé » – et la L.A.S, pour « licence avec option accès santé ». L'objectif est d'en finir avec la première année commune aux études de santé (Paces), concours ultra-sélectif permettant de poursuivre en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et, parfois, kinésithérapie, conditionné par un numerus clausus. Cet article [du Monde](#) fait le point sur les difficultés de mise en œuvre de cette réforme.

INÉGALITÉS DE SANTÉ

- **Vaccination covid19** - Alors que près des trois quarts des adultes étaient déjà vaccinés en juillet 2021 (au moins une dose), neuf personnes sur dix appartenant aux 10 % ayant le niveau de vie le plus élevé l'étaient, contre cinq sur dix parmi les 10 % de personnes ayant le niveau de vie le plus faible. Le troisième volet de l'enquête [Épidémiologie et conditions de vie \(EpiCov\)](#) confirme les disparités d'accès à la vaccination selon les revenus.

SANTÉ MENTALE

- **Les conditions d'accueil au centre de santé mentale Jean-Baptiste Pussin (Lens) une nouvelle fois mises en accusation.** Suite à une visite du 10 au 14 janvier dans l'établissement, la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) a dressé un rapport sur les conditions d'accueil des patients - « Les patients, y compris en soins libres, sont cloîtrés, souffrent de conditions d'hospitalisation médiocres, de placements à l'isolement indignes et évoquent leur insécurité. Leurs droits, aussi peu connus des patients que du personnel, sont d'autant plus rarement mis en œuvre que les juges ne se déplacent pas dans l'établissement et s'accommodent des absences répétées des patients à leurs audiences. » Déjà en 2016 et en 2019 des rapports administratifs avaient souligné des dysfonctionnements.
Or, l'article 9 de la loi du 30 octobre 2007 permet au CGLPL, lorsqu'il constate une violation grave des droits fondamentaux des personnes privées de liberté, de saisir sans délai les autorités compétentes de ses observations en leur demandant d'y répondre, et s'il l'estime nécessaire, de rendre immédiatement public le contenu de ses observations. Ce rapport a été publié au [Journal Officiel du 1er mars 2022](#). Les présentes recommandations ont été adressées au ministre des solidarités et de la santé et au garde des sceaux, ministre de la justice qui dispose d'un délai de deux semaines pour faire connaître leurs observations.
- **Publication d'une circulaire sur le plan de formation national des agents publics au secourisme en santé mentale.**

NUTRITION

- **Prescription d'activité physique** - [La loi n° 2022-296 du 2 mars 2022](#), issue d'une concertation menée trois années durant avec l'ensemble des acteurs du sport par la ministre déléguée chargée des Sports, Roxana Maracineanu, et les parlementaires, ouvre le « sport sur ordonnance » à un plus grand nombre de bénéficiaires. Réservée jusqu'à présent aux malades en affection de longue durée, la prescription d'activité physique adaptée va s'étendre aux patients atteints de maladies chroniques, avec des facteurs de risque ou en perte d'autonomie.
- **Nouvelles recommandations HAS.** Ce [guide](#) décrit les soins, l'accompagnement et le suivi médical de l'enfant/l'adolescent(e) en situation de surpoids ou d'obésité. Il réaffirme l'importance d'un dépistage précoce couplé à une évaluation des habitudes de vie et détaille le rôle de chacun des professionnels impliqués dans le parcours, et revient sur les situations dans lesquelles ils peuvent être sollicités.

ORGANISATION DES SOINS

- [Publication de la loi renforçant les conditions d'accès à l'avortement.](#)
- **TousAntiCovid:** « une utilité "marginale" et des fonctionnalités de traçage largement sous-utilisées » affirme un rapport officiel. [Ticsanté](#)

BRUIT

- **Les citoyens alimentent une cartographie sonore de leur ville :** Rezé (Loire-Atlantique) - L'objectif du projet [Noise-Planet](#) est de proposer des outils alternatifs et originaux pour l'évaluation des environnements sonores. Chaque participant volontaire est invité à télécharger l'application [Noisecapture](#) (uniquement sur android), et à effectuer régulièrement des relevés sonores à partir de son smartphone. Ces données alimentent en temps réel, une [cartographie sonore](#) mise au point par @UMRAE_lab avec le soutien de la Ville de Rezé. Une centaine de

personnes ont déjà téléchargé l'appli et effectué des mesures sonores. Les résultats seront présentés en juin prochain à la population et aux élus. Ce projet est piloté par deux équipes de recherche, l'équipe DECIDE (Lab-STICC - CNRS UMR 6285) pour les Sciences de l'Information Géographique et l'Unité Mixte de Recherche en Acoustique Environnementale (UMRAE).

MORTALITÉ INFANTILE

- **Augmentation significative du taux de mortalité infantile.** En l'absence de données actualisées sur les tendances statistiques de la mortalité infantile en France, des chercheurs et chercheuses de l'Inserm, d'Université de Paris, de l'AP-HP et du CHU de Nantes, en collaboration avec des équipes de l'Université de Californie, ont analysé les données d'état civil de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) entre 2001 et 2019. Ils ont pu identifier une [augmentation significative du taux de mortalité infantile](#) depuis l'année 2012, la France s'éloignant ainsi de la situation d'autres pays avec des économies développées. [France info](#).

DONNÉES DE SANTÉ

- **Certification électronique des certificats de décès** - Un [décret](#), publié le 1er mars au Journal officiel, "renforce l'obligation" pour les établissements de santé publics ou privés ou pour les établissements médico-sociaux "d'établir les certificats de décès par voie électronique". D'après [Ticsante](#).

COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES (CPS)

- **Un référentiel pour les CPS.** Au fil des années, les CPS se sont affirmées comme un axe majeur des politiques de promotion de la santé dans l'Éducation Nationale, au sein de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement agricole et dans les territoires (ARS, collectivités, contrats locaux de santé...). En même temps, une stratégie nationale multisectorielle de développement des CPS chez les enfants et les jeunes est en cours de déploiement. Santé publique France vient de publier un [référentiel des CPS](#) destiné aux décideurs et aux acteurs de terrain, qui synthétise le bilan des connaissances scientifiques sur les CPS, et fournit des premiers repères pour l'action et la décision.

[POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Santé à voix haute

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.
S'inscrire.

Désinscription

Envoyé par

 sendinblue

© 2022 La santé à voix haute